

lut la proclamation constituant définitivement la nouvelle puissance. Le soir, il y eut feu d'artifice en différents endroits de la ville. Depuis le coucher du soleil jusqu'à une heure après minuit, de brillantes nêgrettes de feu rayonnèrent au front de la ville. On eut dit une parure des diamants les plus beaux au front d'une fiancée. De l'autre côté du fleuve, nos riches et populeux villages de Longueuil, Laprairie, Yvernes, Boucherville, St. Lambert, etc., rivalisaient d'efforts pour mériter leur part d'attention dans cette pompeuse manifestation. Les feux se croisaient d'une rive à l'autre, puis retombaient ensuite en pluie d'or dans les eaux du fleuve qui passait en triomphateur sous ces rayonnants arceaux.

Au lendemain, et lorsque les dernières fumées de la fête étaient à peine dissipées, notre premier souci fut de se demander quels allaient être les chefs de peuple nouveau, et, ce jour-là même, nous apprenons, avec une grande satisfaction, que Sir N. F. Belleau était nommé Lieutenant-Gouverneur du Bas-Canada; Henry William Stisted, C. B., Lieutenant-Gouverneur du Haut-Canada; Sir F. Williams, Lieutenant-Gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, et C. H. Doyle, Lieutenant-Gouverneur du Nouveau-Brunswick; Sir N. F. Belleau a été assermenté.

Le personnel du Conseil Privé se compose comme suit:
 Sir J. A. McDonald, Ministre de la Justice et Procureur-Général;
 Hon. M. G. E. Cartier, Ministre de la Milice;
 Hon. M. W. McDougall, Ministre des Travaux Publics;
 Hon. M. W. P. Howland, Ministre du Revenu de l'Intérieur;
 Hon. M. Ferguson-Blair, Président du Conseil Privé;
 Hon. M. A. T. Galt, Ministre des Finances;
 Hon. M. H. L. Langevin, Secrétaire d'Etat pour le Canada, Garde des Sceaux, Régistrateur de la Puissance, Surintendant Général du Département des Sauvages et Surintendant des Terres de l'Ordinance;
 Hon. M. J. C. Chapuis, Ministre d'Agriculture et des Statistiques;
 Hon. M. Alex. Campbell, Maître Général des Postes;
 Hon. M. Archibald, Secrétaire d'Etat pour les Provinces;
 Hon. M. E. Kenny, Receveur-Général;
 Hon. M. L. S. Tilley, Ministre des Douanes;
 Hon. M. P. Mitchell, Ministre de la Marine et des Pêcheries.

Dans la Province de Québec, l'Hon. M. Cauchon a reçu et a accepté la mission de former le ministère local, qui se composera de sept membres. Dans la province de Toronto, l'Hon. M. Sanfield McDonald a assumé la même responsabilité.

Le contraste que nous avons établi, il y a quelques jours, entre le Canada naissant et le Mexique expirant, se poursuit encore et s'accuse de jour en jour par des traits plus saillants. Nous sommes occupés à poser le couronnement de notre édifice social pendant que les Mexicains voient s'effondrer sur leurs têtes les derniers débris de l'empire, qui seul pouvait les sauver. Le Mexique est à jamais perdu pour la morale et la civilisation. Devenu depuis longtemps l'objet de la pitié du monde entier, la sanglante tragédie qui vient de s'y jouer le met au ban des nations. Maximilien a été lâchement assassiné par Juárez et quelques autres forcenés, qui ont improvisé un tribunal, véritable parodie de la justice, pour le condamner plutôt que pour le juger. Il a été assassiné le 19 juin dernier, frappé au cœur par des balles mexicaines. Miramon et Mejia ont subi le même sort; mais, comme mexicains, l'ignominie de *traîtres à la patrie* a été attachée à leur nom. *Traîtres* dans leur patrie, ils seront des héros pour le reste de l'univers, et le jour n'est pas éloigné où on les vénérera comme des martyrs dans leur propre pays, comme les martyrs mêmes du projet de régénération de leurs assassins. Le jour de la rétribution ne tardera guère à se lever.

Nous empruntons ici au *Courrier des Etats-Unis* la biographie de l'homme de bien qui s'est dévoué pour sauver de l'anarchie une nation malheureuse condamnée à une destruction prochaine.

Charles-Frédéric-Joseph-Maximilien, de la maison de Hapsbourg-Lorraine, était né en juillet 1832: il avait donc, au moment de sa mort, un peu moins de trente-cinq ans. Fils de la célèbre archiduchesse Sophie, il fut élevé avec tout le soin que mit cette princesse à l'éducation de ses enfants. Maximilien profita même beaucoup mieux de ses leçons que son frère, François-Joseph, depuis empereur d'Autriche. De là, entre les deux frères, une jalousie que le malheur seul a pu assoupir.

Dès son jeune âge, Maximilien manifesta un grand penchant pour la marine. Plus tard, comme gouverneur des arsenaux de Pola et de Trieste, et en qualité de grand-amiral de la flotte autrichienne, il forma et exerça cette escadre autrichienne qui devait humilier si profondément les Italiens à Lissa.

De 1854 à 1858, l'archiduc Maximilien fut Gouverneur du royaume lombardo-vénitien, et malgré la haine invétérée des Italiens contre les *Tedeschi*, il sut s'y faire aimer. Grand amateur des arts, il adorait lui-même ce pays qui a produit de si prodigieux artistes; il se plaisait surtout à Venise, la patrie du Titien et de Véronèse.

Pendant la guerre de 1859, Maximilien resta à Pola. Le surlendemain de la bataille de Solferino, il partit pour la Belgique, où il épousa la princesse Charlotte, alors toute éblouissante de jeunesse et de beauté. Cette union a été heureuse, jusqu'au malheur qui est venu frapper la courageuse compagne de Maximilien.

C'est en 1863 que la Junte de Mexico déclara Maximilien empereur du Mexique. Nous ne reviendrons pas sur les quatre années qui nous séparent de cette époque: elles sont présentes à la mémoire de tous. Chacun se rappelle les engagements formels de la France, les exigences

des Etats-Unis et leurs constantes violations des lois de la neutralité, les luttes héroïques de notre armée, l'étrange mauvaise volonté du maréchal Bazaine à l'égard de Maximilien, les conventions nouvelles conclues par le gouvernement français, etc., etc.

« Maximilien était doué d'une haute taille et d'une figure agréable sans être belle. Il était affable et débonnaire à l'exès. Il était grand connaisseur en matière d'arts, et c'était un véritable érudit. Aussi ne peut-on se faire une idée du mépris qu'il devait ressentir pour les brutes ignorantes qui devaient l'assassiner dans la suite. »

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DES SCIENCES.

MINÉRALOGIE. — Formation des gypses et des dolomies. — M. Sterry Hunt, dans une première communication sur ce sujet (séance du 25 mai 1853), avait fait voir que la réaction qui a eu lieu entre le bicarbonate de chaux et le sulfate de magnésie en dissolution donne du sulfate de chaux et du bicarbonate de magnésie. Une décomposition analogue se produit avec le sulfate de soude, de sorte que l'eau renfermant du sulfate sodique ou du sulfate magnésique, et chargée d'acide carbonique, peut dissoudre deux fois autant de carbonate de chaux que l'eau pure imprégnée du même acide. Il a fait voir aussi que l'alcool précipite de ces solutions sulfatées toute la chaux à l'état de sulfate, et qu'une solution renfermant à la fois du sulfate de chaux et du bicarbonate de magnésie, laisse déposer, par une évaporation lente, du gypse d'abord et plus tard du carbonate hydraté de magnésie. Or, comme les sources naturelles ferment constamment du bicarbonate de chaux, il était évident que dans leur mélange avec l'eau de mer, évaporant dans des bassins limités, on avait une explication fort simple de l'origine des gypses, et en même temps des sédiments magnésiens qui les accompagnent presque toujours.

Restait encore à trouver l'origine du carbonate de magnésie qui se rencontre si abondamment dans la nature à l'état de dolomie, sans être accompagné de gypse; il traite cette question dans la note qu'il a lue dans la séance du 22 avril et dont nous extrayons ce qui suit:

« ... La source première de tous les carbonates se trouve, comme j'ai cherché à le faire voir, dans la décomposition des silicates primitifs, aidée par l'acide carbonique atmosphérique, et donnant lieu surtout à des carbonates de chaux et de soude. Ce dernier décomposait le chlorure calcique, qui, comme j'ai fait voir, existait en très-forte proportion dans l'océan primitif. Le carbonate ou le bicarbonate de soude, en effet, précipite d'abord toute la chaux à l'état de carbonate presque pur, et il ne se forme que plus tard du carbonate de magnésie, qui se sépare par la suite, mélangé ordinairement avec du carbonate de chaux, qui accompagne presque toujours les eaux naturelles natriferes. Les dépôts de carbonate magnésien ne peuvent donc avoir lieu que dans des bassins restreints, dont les eaux ont d'abord été privées de sels solubles de chaux; tandis que les calcaires sont des sédiments normaux, les dolomies, comme les gypses et le sel gemme, ne se produisent que dans des conditions exceptionnelles.

« Mais si telle est l'origine des carbonates calciques et magnésiens, comme j'ai essayé de le faire voir (séance du 9 juin 1862), il restait encore à résoudre le problème de la production du carbonate double qui constitue la dolomie. J'ai fait voir que le procédé de Morlot ne fournissait que du carbonate de magnésie anhydre, mélangé de carbonate et de sulfate de chaux, et que, même dans l'expérience de Marignac, où le chlorure remplaçait le sulfate magnésique, le carbonate du magnésique qui se formait par la décomposition du carbonate de chaux à une température de 150 à 200 degrés centigrades, ne se combinait pas avec l'excès de ce dernier. Pour faire l'analyse de ces mélanges, je me suis servi d'un acide acétique très-faible, employé par petites portions à la fois, ce qui permet de fractionner les matières dissoutes, et de démontrer que, dans l'une et l'autre de ces réactions où l'on avait cru former de la dolomie, les carbonates de chaux et de magnésie sont pour la plus grande partie à l'état de mélange. Cependant on parvient à produire un carbonate double anhydre de chaux et de magnésie ayant la composition de la dolomie et se dissolvant lentement et intégralement dans l'acide acétique faible. Cette combinaison se forme en chauffant doucement à 120 ou 150 degrés centigrades un mélange de carbonate de chaux et de carbonate hydraté de magnésie, comme celui que l'on obtient, par exemple, en précipitant une solution des deux chlorures par un léger excès de carbonate de soude (1). La dolomie ainsi formée se sépare facilement d'un excès, soit de carbonate anhydre de magnésie, soit de carbonate de chaux, l'un de ces carbonates simples étant faible, à froid, ou dans l'eau chargée d'acide carbonique. Ces résultats, constatés par moi, partie dans le *Journal de Silliman* en

(1) Le magma ainsi obtenu passe spontanément, au bout de quelques jours, à l'état de carbonates doubles hydratés de chaux et de magnésie parfaitement cristallins. J'ai déjà analysé deux de ces composés, mais leur étude complète est encore à faire. (Voir le *Journal de Silliman* juillet 1866).